

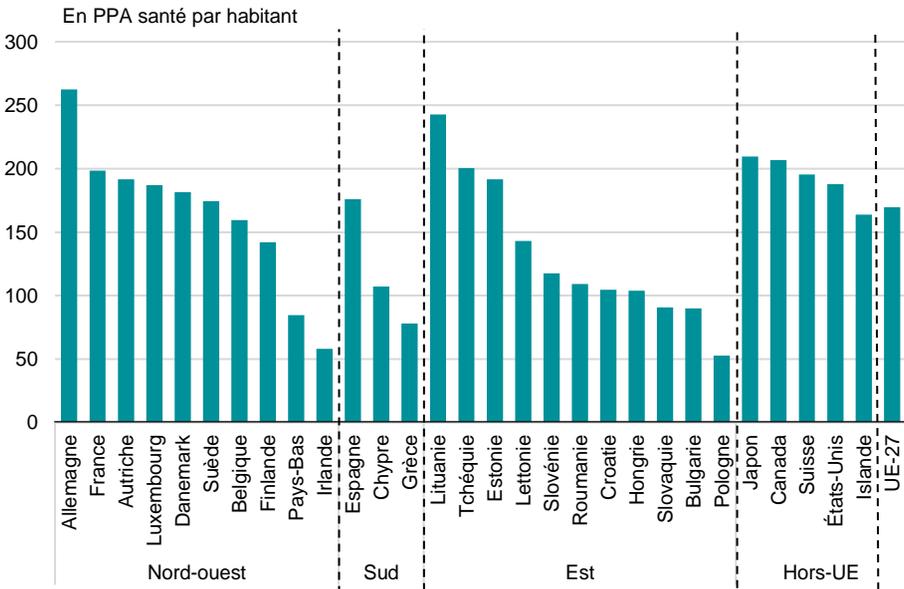
En 2023, la France consacre 200 euros en parité de pouvoir d'achat (PPA) en santé par habitant aux dépenses de soins dentaires, soit plus que la moyenne de l'Union européenne à 27 (UE-27) [170 euros en PPA santé]. Les dépenses par habitant varient fortement dans les pays étudiés, de même que les taux de prise en charge par les régimes obligatoires publics et privés. En France, les soins dentaires sont mieux remboursés que dans les autres pays : le reste à charge des ménages est de 17 %, tandis qu'il est de 39 % en moyenne dans l'UE-27. Dans certains pays comme la Grèce ou l'Espagne, l'intégralité des soins dentaires ou presque restent à la charge des ménages, sans remboursement. La part des dépenses prises en charge par les régimes obligatoires, publics et privés, est inférieure à 50 % dans la plupart des pays.

### Une forte disparité des dépenses de soins dentaires par habitant dans les pays étudiés

Les pays de l'Union européenne à 27 (UE-27) consacrent en moyenne 170 euros en parité de pouvoir d'achat (PPA) en santé (glossaire) par habitant aux dépenses de soins dentaires (graphique 1). Les montants alloués à ces dépenses varient fortement dans les pays étudiés : de 260 euros PPA santé par habitant en Allemagne à 50 euros PPA santé en Pologne. Avec 200 euros PPA santé consacrés aux

dépenses de soins dentaires par habitant en 2023, la France se situe un peu au-dessus de la moyenne européenne. Si les dépenses par habitant sont globalement plus élevées en Europe du Nord-Ouest que dans les autres parties de l'UE-27, une forte hétérogénéité dans les niveaux atteints par ces dépenses transparait au sein même de ce groupe : l'Allemagne dépense 3 fois plus que les Pays-Bas (85 euros PPA santé par habitant), et près de 5 fois plus que l'Irlande (58 euros PPA santé par habitant).

**Graphique 1** Les dépenses de soins dentaires par habitant en 2023



**Note** > La moyenne de l'UE-27 est calculée sur la base des pays présentés sur le graphique, pour lesquels les données sont disponibles.

**Lecture** > En 2023, en France, les dépenses de soins dentaires s'élèvent à 198 euros PPA santé par habitant.

**Sources** > DREES, comptes de la santé pour la France ; OCDE, Statistiques sur la santé pour les autres pays.

### Une prise en charge des soins dentaires partielle et très hétérogène entre pays

Dans la plupart des pays étudiés, les soins dentaires ne sont que partiellement pris en charge par les régimes obligatoires (publics ou privés).

La part financée par un régime obligatoire atteint 50 % des dépenses de soins dentaires dans quatre pays uniquement : la France, l'Allemagne, les États-Unis, et la Croatie (graphique 2). À l'inverse, cette part est inférieure à 10 % en Suisse, au Canada, en Roumanie, en Lettonie, en Espagne et en Grèce.

La prise en charge par les assurances facultatives est par ailleurs globalement faible, à l'exception du Canada et des Pays-Bas (54 % et 45 % des dépenses de soins dentaires respectivement). En France, les assurances facultatives couvrent 18 % des dépenses de soins dentaires, au-dessus de la moyenne européenne (9 %), mais en dessous des niveaux de la Slovénie (26 %) et du Luxembourg (21 %).

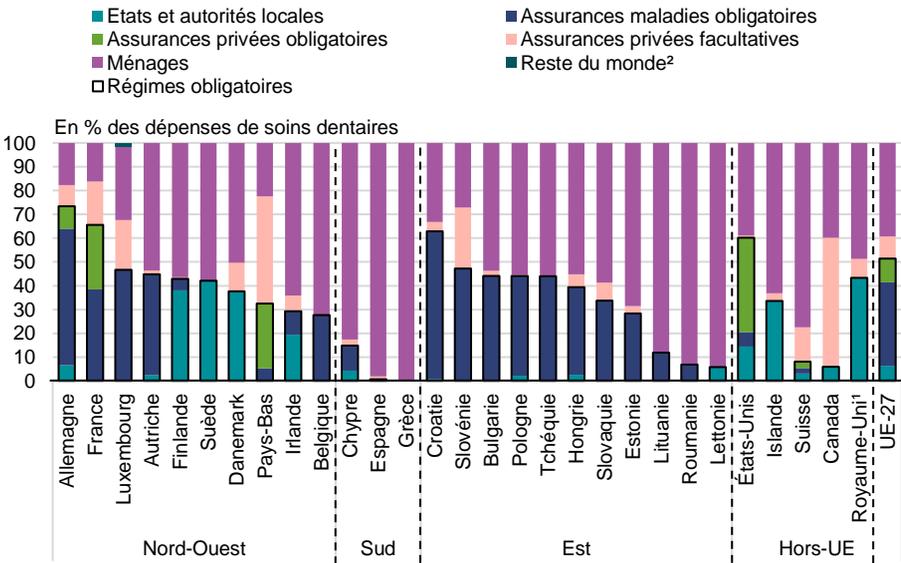
Le reste à charge (RAC) moyen des ménages est, quant à lui, extrêmement hétérogène : il varie de 100 % en Grèce et 98 % en Espagne à 17 % en France. Dans le cas français, ce faible niveau s'explique en partie par le dispositif 100 % santé, mis en place progressivement entre 2019 et 2021, qui permet à l'assuré de bénéficier

d'un remboursement intégral de certains soins et équipements dentaires (notamment des prothèses) par l'Assurance maladie et les complémentaires santé, sans reste à charge (Lapinte, *et al.*, 2024).

Dans certains pays d'Europe de l'Est ou du Sud, les soins dentaires ne sont remboursés que très marginalement voire pas du tout : le RAC dépasse 88 % en Roumanie, en Lettonie, en Lituanie, en Espagne et en Grèce. Dans ces pays, la couverture publique réduite des soins dentaires peut être mise en regard avec le plus faible niveau de dépenses de santé (fiche 26) : de 5,8 % du PIB en Roumanie à 9,2 % en Espagne en 2023 contre 10,0 % du PIB en moyenne dans l'UE-27.

Ces moyennes nationales peuvent cacher des disparités importantes entre sous-populations, notamment entre adultes et enfants, ces derniers pouvant bénéficier de programmes gratuits dans certains pays. Les pays scandinaves ciblent ainsi de manière prioritaire les enfants, *via* des couvertures gratuites. Les adultes bénéficient de couvertures plus ou moins avantageuses selon le pays. En Suède, par exemple, si les soins bucco-dentaires des moins de 20 ans sont pris en charge à 100 % par le régime d'assurance obligatoire, le RAC est élevé pour les adultes (Carlac'h, *et al.*, 2018).

**Graphique 2** Les dépenses de soins dentaires, par type de financement en 2023



1. Données 2022.

2. Le reste du monde correspond en grande partie au financement de l'assurance maladie obligatoire ou volontaire par les non-résidents.

**Note** > La moyenne de l'UE-27 est calculée sur la base des pays présentés sur le graphique, pour lesquels les données sont disponibles.

**Lecture** > En 2023, en France, les dépenses de soins dentaires sont financées à 66 % par les régimes publics ou privés obligatoires, à 18 % par les régimes privés facultatifs et à 16 % par les ménages.

**Sources** > DREES, comptes nationaux de la santé (France) ; OCDE, Statistiques sur la santé.

**Pour en savoir plus**

- > **Carlac'H, D., Ouairi, M., Romeo, K.** (2018, février). Organisation des soins bucco-dentaires en Allemagne, en Suède et aux Pays-Bas. DREES, *Document de travail*, série « études et recherche », 136.
- > **Lapinte, A., Pollak, C., Solotareff, R.** (2024). *La complémentaire santé : acteurs, bénéficiaires, garanties - Édition 2024*. Paris, France : DREES, coll. Panoramas de la DREES-Santé.
- > **Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les professions libérales** (2021). *L'équipe dentaire en Europe*.